

#70

DirectAgglo

Votre magazine, notre territoire

Printemps
- 2024 -

04

BUDGET 2024 : FAIRE MIEUX AVEC MOINS !



Mon Agglo finance mes covoits' quotidiens



Conducteurs,
Conductrices



100€ de Prime
Covoiturage*

Passagers,
Passagères

Tous mes trajets **offerts**



*Prime pour les conducteurs uniquement. Consultez les conditions de la Prime Covoiturage sur blablacardaily.com

FRANCE
NATION
VERTE
Agir - Mobiliser - Accélérer

Un service proposé par



Chères habitantes, chers habitants,

En ce mois de mars 2024, notre agglomération du Gard rhodanien a été confrontée à des intempéries d'une ampleur rare, mettant à l'épreuve nos infrastructures et nos services. C'est un rappel de la fragilité de nos espaces face aux épisodes cévenols et l'exigence que nous devons avoir en termes de réactions, de mise à l'abri des populations ainsi que d'information. Aussi, je tiens à exprimer toute ma gratitude à celles et ceux qui se sont mobilisés sur le terrain.

Dans le même élan, j'ai le plaisir de vous annoncer le lancement de deux consultations d'envergure qui façonnent l'avenir de notre territoire. La première porte sur l'amélioration de notre offre aquatique, afin de mieux répondre aux besoins de nos habitants en matière de loisirs et de sports nautiques. La seconde consultation concerne la construction d'un mémorial dédié aux Harkis, en reconnaissance de leur contribution à notre histoire et à notre société. Ces projets reflètent notre engagement à construire un avenir inclusif et dynamique pour tous les citoyens du Gard rhodanien.

Dans ce cadre, nos budgets successifs sont à la fois ambitieux et prudents. Le compte de résultat 2023 prouve cette bonne gestion avec un excédent important. Celui-ci nous permet de renforcer nos investissements dans des projets essentiels pour le développement et le bien-être de notre territoire, tout en assurant une gestion responsable des deniers publics.

En conclusion, alors que nous entamons ce printemps avec optimisme et détermination, je tiens à vous remercier pour votre engagement et votre implication dans notre territoire. Ensemble, nous surmontons les défis qui se présentent à nous, et nous continuons à bâtir un avenir prometteur pour notre belle agglomération du Gard rhodanien.

**Jean Christian REY**

Président
de l'agglomération
du Gard rhodanien

**LES DATES CLÉS****> 20 ET 21 AVRIL**

Gran Fondo
à Cornillon

> 27 AVRIL

Job Dating BAFA
à Bagnols-sur-Cèze

> 25 ET 26 MAI

Festival Art'récup
à Donnat

> 6 JUIN

**Portes Ouvertes
de l'Office des Entreprises**
à Bagnols-sur-Cèze

> 24 JUIN

Conseil Communautaire

..... 

RETROUVEZ NOUS
SUR NOTRE SITE
gardrhodanien.fr



et sur les **réseaux sociaux**






La santé financière

de l'Agglomération demeure **solide**
et permet **d'absorber l'inflation.**

Dans un contexte national où les dépenses ont tendance à augmenter plus vite que les recettes, l'équilibre a été trouvé par les élus communautaires pour monter un budget efficace, sain et qui permette de maintenir un niveau d'investissement à la hauteur des besoins du territoire.



Simulation 3D future STEP de Pont-Saint-Esprit



La loi du 2 mars 1982 précise que le budget primitif de la collectivité doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. **Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre** : les recettes égalant les dépenses.



SCHÉMATIQUEMENT, LA SECTION DE FONCTIONNEMENT RETRACE TOUTES LES OPÉRATIONS DE DÉPENSES ET DE RECETTES NÉCESSAIRES À LA GESTION COURANTE DES SERVICES DE LA COLLECTIVITÉ.

On parle ici de la gestion quotidienne : charges de personnel, subventions, charges à caractère général (électricité, eau, etc.), intérêts de la dette, etc. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses doit être utilisé en priorité pour le remboursement du capital emprunté par la collectivité. Le surplus restant permet d'aider au financement des investissements.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT PRÉSENTE LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS NOUVEAUX OU EN COURS.

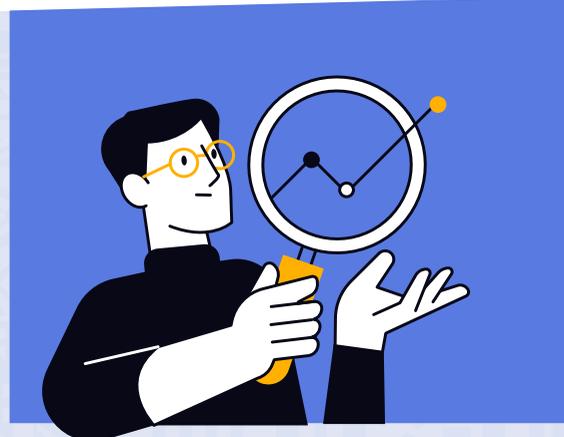
Ces dépenses sont financées par les ressources de la collectivité, par des dotations et subventions et par l'emprunt

UN CONTEXTE DE HAUSSE GLOBALE

Les dépenses en ressources humaines (un peu plus de 21 millions d'Euros) ont connu une augmentation car le point d'indice des fonctionnaires a été majoré de 5 points à compter du 1er janvier 2024, après avoir déjà été rehaussé l'année précédente.

Le coût de l'alimentation, de la mobilité, de l'énergie, des matériaux augmente aussi. Par exemple, les dépenses d'eau, d'électricité et de gaz devraient augmenter encore de 10% cette année pour atteindre 650.000 €.

Côté travaux, c'est aussi le cas. Les prestataires ont été pour la plupart contraints à augmenter leurs tarifs et ceux de leurs matériaux. Cela à son importance, sachant que, par exemple, l'Agglomération consacre 18 millions d'euros de travaux chaque année rien que sur le chapitre eau et assainissement.



ÉCONOMISER POUR PROSPÉRER : LES CLÉS DU BUDGET 2024 POUR SOUTENIR LES PROJETS LOCAUX

L'objectif est donc bien cette année de réaliser dans la mesure du possible des économies sur les dépenses de fonctionnement afin de pouvoir continuer à investir et assurer le financement des projets en cours.

Pour 2024, l'investissement sera d'environ 8 millions d'euros pour le budget principal.



Il servira à poursuivre les chantiers entamés en 2023 (construction du multi-accueil « Les Petits Pas » à Bagnols, du centre ados à Tavel) mais aussi aux études du mémorial harkis, du musée intercommunal, de l'espace nautique...

Des enveloppes sont prévues pour continuer les travaux sur les bâtiments communautaires et pour moderniser les équipements.

Plus de 14 millions d'euros seront aussi distribués aux 44 communes du territoire.

Du côté des impôts, les taux ne bougent pas mais les valeurs locatives seront revalorisées en 2024 et l'augmentation sera de 3,86%.

C'est sur cette base que les recettes fiscales 2024 (CFE, taxe foncière...) ont été calculées.

AU TOTAL, L'ENSEMBLE DES BUDGET 2024 SE MONTE À PRÈS DE 130 MILLIONS D'EUROS, RÉPARTIS COMME SUIT :

	MONTANT (EN M€)
TOUS BUDGETS CONFONDUS	128.6
Détail :	
Petite enfance et centres de loisirs	7.421
Eau, assainissement et lutte contre les inondations	37.205
Déchets (traitement, collecte et déchetteries)	15.971
Transports	11.269
Aménagement du territoire et développement économique	7.124
Reversement aux communes	14.157



Gestion des déchets : un budget séparé pour une meilleure visibilité

Depuis le passage à la Redevance Incitative (RI), l'ensemble de la gestion des déchets de l'Agglomération est regroupé dans un budget dit « annexe » qui offre plus de visibilité. Il est de 15,9 millions d'euros cette année.

On ne le sait pas toujours, mais une collectivité gère plusieurs budgets : le budget « principal » et des budgets « annexes ».

Les budgets annexes, également votés par l'assemblée délibérante, doivent être établis pour certains services spécialisés (eau, assainissement, etc.).

Ils permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes.

Auparavant, la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) rentrait dans le budget principal, le passage à la Redevance Incitative oblige la création d'un budget annexe.

Les précisions nous sont données par Stéphane DUMESNIL, chef du service Prévention déchets à l'Agglomération du Gard

rhodanien : « Ce budget de 15,9 millions d'euros au total englobe l'ensemble des sujets liés aux déchets dans l'Agglomération, qu'il s'agisse de la collecte, du traitement, des déchetteries... Il s'équilibre en fonctionnement et en investissement, comme tous les budgets de la collectivité. »

QUE TROUVONS-NOUS DU CÔTÉ DES RECETTES ?

« Elles sont constituées des montants perçus par la RI des particuliers et des professionnels, qui viennent en remplacement de la TEOM pour la première année. Cela représente 12,7 millions d'euros, soit plus de 80% des recettes totales. Nous percevons aussi sur certaines actions des aides de l'ADEME (L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), du Fonds Vert de

l'État, par exemple pour les composteurs collectifs et des subventions. Enfin, nous réalisons un emprunt pour financer en partie nos investissements. »

ET DU CÔTÉ DES DÉPENSES ?

« Le coût de la collecte et du traitement des ordures ménagères résiduelles, le fonctionnement des 10 déchetteries du territoire, l'ensemble du personnel (environ 30 agents au service de la gestion et prévention des déchets), la mise à disposition des sacs jaunes... en résumé, tout ce qui touche de près ou de loin à la gestion des déchets sur notre territoire ! »

Les avantages de ce budget annexe sont importants, et confirment que « l'argent des déchets sert uniquement aux déchets et à la prévention » !





Les Brèves

DES VACANCES D'HIVER REPLIES D'ACTIVITÉS DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS !



Les accueils de loisirs de l'Agglomération ont proposé aux plus jeunes un programme florissant d'activités pendant les vacances d'hiver : ateliers culinaires, carnaval, animation cirque et magie, initiation musique et danse, animations super-héros, laser game, spectacle... Le programme des vacances de printemps est disponible sur gardrhodanien.fr



GAGNEZ VOS PLACES POUR LA MAISON RIVIER SUNSET ET LE FESTIVAL DU GUB CET ÉTÉ !

joué sur les plus grandes scènes en France et à l'étranger. Les DJ seront accompagnés en Warm Up par les DJ Albass & Jean Chris.

seillais « Massilia Sound System » le **samedi 27 juillet** à Saint-Laurent-de-Carnols. La suite de la programmation sera annoncée prochainement.



Le vendredi 7 juin Une soirée music live avec 4 artistes : Abel Marta et sa guitare (émission The Voice) accompagné par la voix d'Anne Gaëlle Vigneron. Au programme, reprises des plus belles variétés Françaises & Internationales ! A l'accompagnement : Perçu, DJ Albass & Léo Piard de retour avec son saxo.

Lors de ses deux événements incontournable de l'été, l'Agglo organisera un concours pour gagner : 80 places pour les Estivales du Gub, 34 places pour le Rivier Sunset #15 (Synapson), 32 places pour Rivier Sunset #16 (Music Live).

Cet été sera riche en animations sur notre territoire. **les 6 et 7 juin**, ce sera la Maison Rivier Sunset à Chusclan où le duo DJ Synapson se produira, le jeudi 6 juin. Le duo a

Suivra un mois de juillet endiablé, avec le Festival du GUB qui a annoncé en tête d'affiche le groupe Mar-

Rendez-vous début mai sur notre page Facebook : @Agglomération du Gard rhodanien.



UNE ANNÉE 2024 RICHE EN SUCCÈS !

Le jeudi 18 janvier, le président de l'Agglomération, Jean Christian Rey, a souhaité ses vœux aux entreprises du territoire, aux élus et aux agents de l'Agglo. Une soirée qui s'est déroulée à la salle des fêtes Louis Chinieu de Chusclan où convivialité était le maître mot.

TRESQUES POSSÈDE DÉSORMAIS SON AIRE DE COMPOSTAGE COLLECTIF.

La commune de Tresques, accompagnée de l'Agglomération du Gard rhodanien, a inauguré le 17 janvier dernier sa première aire de compostage collectif. Située place de l'église, elle permet aux habitants d'y mettre notamment



leurs biodéchets de cuisine afin d'alléger leurs poubelles (épluchures et restes de fruits et de légumes crus ou cuits). Avec cette nouvelle installation, le territoire

compte à présent 61 aires de compostage collectif.

Sur **gardrhodanien.fr**, retrouvez toute l'information du compostage de l'Agglo.

PLUS DE CANETTE, KNET PARTAGE, UNE AIDE REVUE À LA HAUSSE

Lors du conseil communautaire du 18 décembre, l'Agglo a remis un chèque de 10 564 € (contre 7 775 € l'année dernière) à Knet Partage. Cela représente 21,3 T de canettes récoltées contre 15,5 T. Ce montant s'explique par les bons résultats du tri sélectif et en particulier des canettes, constatés avec l'arrivée de la redevance incitative.

Knet Partage soutient, par l'intermédiaire de cette subvention, plusieurs associations qui recevront chacune un chèque de 1000 € : la Croix rouge, AFM Généthron ; Action Contre la Faim, les œuvres des

pupilles et orphelins des sapeurs-pompiers, le secours populaire et la Famille Collard de Bagnols-sur-Cèze.

Depuis sa création en 2009, Knet Partage a permis le recyclage de près de 55 millions de canettes et a aidé plus de 11 000 enfants.

L'association a reçu, le 23 novembre dernier, le prix de la canette d'or de CITEO pour son engagement, parmi 30 entreprises.

Pour en savoir plus :
knetpartage.fr



L'OFFICE DES ENTREPRISES VOUS OUVRE SES PORTES

Entrepreneurs, télétravailleurs, travailleurs indépendants, étudiants, vous avez un projet, vous êtes intéressés par l'entrepreneuriat et l'innovation ? L'Office des Entreprises vous ouvrira ses portes le jeudi 6 juin de 9h à 12h.

Vous pourrez ainsi découvrir, son espace coworking et sa pépinière d'entreprises à l'occasion de sa matinée portes ouvertes. L'équipe de l'Office des Entreprises et les partenaires économiques qui constituent le réseau (chambres consulaires, collectifs d'entreprises, services publics de l'emploi local, associations, ...) seront présents pour répondre à toutes les questions.

Plus d'info sur
officedesentreprises.fr

Le Gran Fondo :

Une course cycliste et des activités pour toute la famille

Les 20 et 21 avril, la Provence Occitane accueille la **3^e édition** du « Gran Fondo » dans l'écrin du Parc de Saint-Nabor de Cornillon. [Découvrez le programme !](#)



Le Gran Fondo, c'est un week-end dédié à la passion du cyclisme, à la richesse du patrimoine régional et aux activités sportives de plein air. Pensé pour toutes les générations, cet évènement incontournable allie compétition, découverte et plaisirs partagés.



UN CADRE D'EXCEPTION POUR DÉPASSER SES LIMITES

Les boucles de 75 et de 155 km de la course, offrent aux cyclistes un panorama somptueux à travers un parcours vallonné. Le Mont Bouquet en est l'apogée, au prix d'un joli dénivelé de 2.300 m. Plus qu'une compétition, le Gran Fondo promet un défi personnel, une aventure unique à vivre en famille ou entre amis. Le Parc de Saint-Nabor de Cornillon, village de départ et d'arrivée, s'anime tout au long de ce véritable festival sportif.

DES ACTIVITÉS POUR TOUTE LA FAMILLE

La journée du samedi, dès 10h, les visiteurs peuvent déambuler au sein d'un marché de producteurs locaux mettant en valeur les délices de la Provence Occitane tels que les vins, miels, fromages et herbes aromatiques. Savons, bougies et autres créations artisanales complètent cette démonstration du savoir-faire régional. En parallèle de la course, le Village Expo dévoile ses réalisations, tandis que des ateliers variés garantissent, aux petits comme aux grands, une découverte mémorable du Parc de Saint-Nabor.

DES CHIFFRES À LA HAUTEUR DE L'ÉVÈNEMENT

L'année dernière, cette manifestation avait réuni plus de 3.000 personnes sur le week-end, dont plus de 1.000 coureurs inscrits ! 60 départements français et 12 pays différents étaient représentés. Les retombées économiques pour le territoire ne sont pas négligeables ! L'organisation regroupe 140 intervenants.

LE PROGRAMME DU WEEK-END :

Pour sa 3^{ème} édition, le Gran Fondo Provence Occitane vous a concocté un programme riche avec des animations pour les petits et les grands. Tout au long du weekend, retrouvez un espace dédié aux Food trucks pour profiter de cet évènement et suivre la compétition en famille ou entre amis.

SAMEDI 20 AVRIL

- 10h :** Ouverture du marché des producteurs locaux pour découvrir les produits de la Provence Occitane
- 12h :** Ouverture de l'espace Food Truck
- 13h :** Ouverture du Village Expo et retrait des dossards
- 18h :** Fermeture du marché des producteurs et fin des animations
- 19h :** Fermeture du retrait des dossards

DIMANCHE 21 AVRIL

- 8h :** Ouverture de la mise en grille des participants
- 9h :** Départ
- 10h :** Ouverture du Village Expo et début des animations
- 11h15 :** Arrivée du premier coureur
- 12h :** Ouverture de la restauration participants et de l'espace Food Truck
- 15h30 :** Début de la remise des prix
- 17h :** Arrivée du dernier concurrent
- 17h :** Fermeture restauration
- 18h :** Fin des animations et fermeture du salon

INFOS PRATIQUES ET ACCESSIBILITÉ

- Pour plus d'informations sur le Gran Fondo 2024 et les activités associées, visitez le site de Provence Occitane : provenceoccitane.com
- Déplacez-vous gratuitement en bus avec la ligne 14, arrivée à l'arrêt de la mairie de Cornillon
- Restaurez-vous à l'Espace Food Truck du Parc de Saint-Nabor de Cornillon de 12h à 18h

20 | 2
AVRIL | 0
24

Entrée libre
Salle multiculturelle
(5 rue racine)
9 h 30 - 17 h 30
Bagnols-sur-Cèze

SALON rénovation & habitat

Vous envisagez des **travaux** ?
(façades, fenêtres, isolation thermique...)

La **Ville** vous aide !
(assistances, subventions...)

Rencontrez des professionnels
(financeurs, artisans, architectes...).

Avec le soutien de :



Action Logement



capBagnols



Avec la participation de :





Les référents composteurs au service du collectif !

Les composteurs collectifs installés dans l'Agglomération sont gérés par un réseau de « référents composteurs » formés et investis.



30% du volume de nos ordures ménagères peut être composté par un processus naturel qui permet d'obtenir un produit valorisable en engrais pour nos jardins et sur nos balcons.

Accompagnement des référents et développement des composteurs collectifs

L'Agglomération accompagne les communes dans l'installation de composteurs collectifs. Une aide est apportée durant la première année pour former un ou deux agents au fonctionnement d'un composteur. Lidwine QUEYRANNE, chargée de mission sur le compostage partagé au sein de l'Agglo, nous en explique le fonctionnement : « Nous avons déjà installé 64 composteurs collectifs, plutôt bien répartis sur l'ensemble du territoire. Cette année, nous en prévoyons 20 supplémentaires. Nous répondons aux demandes des communes, et prenons à notre charge les frais d'installation et de démarrage la première année. Les composteurs sont destinés aux habitants qui n'ont pas de jardin et ne peuvent donc pas composter chez eux.

Si l'on dispose d'un jardin, un composteur n'est pas obligatoire ! Néanmoins, l'agglomération propose l'acquisition d'un composteur individuel subventionné, au coût de 20 € avec un bio-seau offert.

Pour le compostage collectif, le réseau des référents composteurs est indispensable. Cela peut être selon les communes, un bénévole, un élu local ou un agent municipal. Nous formons ces référents pour apprendre à gérer ce composteur, corriger les erreurs ou les incivilités éventuelles. Nous fournissons également aux communes des bio-seaux qui permettent aux habitants de collecter les déchets compostables (épluchures de légumes, reste de fruits et légumes crus, filtre et café, sachets de thé, coquilles d'œuf...) et de les apporter au composteur. En moyenne, un composteur collectif couvre les besoins de 30 foyers.

Le compost obtenu est rendu aux habitants ou aux collectivités pour servir d'engrais dans les jardinières ou les espaces verts.

L'Agglo a réalisé début 2024 une vidéo qui vous permet de tout savoir sur le compostage en moins de 3 minutes !

C'est vraiment facile !

INFORMATION

Pour en savoir plus :

Service Prévention et Gestion des Déchets

Tél. 04 66 90 58 00

Du lundi au vendredi de 8h30-12h et de 14h à 17h.

gardrhodanien.fr

Rubrique environnement





Écologie + convivialité + économies = **covoiturage !**

L'Agglomération s'est associée à 5 autres intercommunalités pour favoriser le covoiturage domicile-travail avec, à la clé, de belles économies pour tous.



Le développement des mobilités est un sujet majeur du Gard rhodanien. Et comme sur tout territoire à dominante rurale, il ne peut y avoir de transport en commun partout, le sujet du covoiturage est rapidement venu sur la table !

COMMENT NE PLUS SE DÉPLACER SEUL DANS SON VÉHICULE ET PROMOUVOIR LE COVOITURAGE ?

Cela passe par deux aspects : développer des aires de stationnement pour que les passagers puissent laisser sereinement leur voiture, mettre en place une plateforme de mise en relation conducteurs/passagers. Ainsi l'Agglomération du Gard rhodanien s'est associée à 5 autres intercommunalités pour passer un marché à l'échelle cohérente du bassin de mobilité et de trajets domicile-travail.

Cela concerne les agglomération des villes d'Avignon, Cavailon, Isle-sur-la-Sorgue, Sorgues, Monteux, Carpentras et Bagnols/Cèze.

DES AIDES FINANCIÈRES MOTIVANTES

C'est la société de covoiturage BlaBlaCar au travers de sa filiale BlaBlaCar Daily* qui propose, via son application, de passer au covoiturage. Les collectivités accompagne financièrement cette démarche.

Les passagers voyagent gratuitement et les conducteurs sont indemnisés en fonction des trajets effectués à hauteur de 1 à 2€/passager/trajet.

De plus, une aide de l'Etat de 100 € est offerte à tous les nouveaux conducteurs qui effectuent au moins 10 covoitages en 3 mois !

UN FONCTIONNEMENT SIMPLISSIME

On ne peut pas faire plus simple : vous vous inscrivez sur l'application comme conducteur ou passagers potentiels, et vous trouverez certainement une offre qui vous permette d'aller travailler sans coût. La géolocalisation enclenche automatiquement le dispositif d'aide financière. Dans un an, un bilan sera tiré de cette expérience afin de la pérenniser si elle fonctionne bien. Alors, n'hésitez pas, fini l'autosolisme et vive le covoiturage !

Pour tout savoir et s'inscrire :

blablacardaily.com



*Daily signifie quotidien

Allergies au pollen : l'Agglomération s'engage !

Le Gard rhodanien s'engage dans la lutte contre les allergies grâce à un système innovant de surveillance des pollens.

Les allergies aux pollens sont la plupart du temps bénignes et se traduisent par une rhinite allergique (éternuements, nez bouché et/ou qui coule, yeux larmoyants). Néanmoins, des formes plus sévères apparaissent, notamment chez les personnes avec une fragilité respiratoire.

Ces allergies sont assez précoces cette année et souvent liées à plusieurs facteurs, notamment les changements climatiques ou les variations de température.

L'exposition de la population aux pollens constitue un enjeu de santé publique compte tenu du nombre de personnes concernées par des allergies en France toujours en progression :

20% des enfants de 9 ans et plus, et 30% des adultes. Pour cela, l'Agglomération prend l'initiative de mettre en place un système de surveillance et de prévision des risques allergiques.

Ainsi, un capteur à pollens, installé sur le toit de notre siège administratif permet aux habitants de connaître en temps réel

la concentration et le type de pollens présents sur une prévision à deux jours. Les habitants peuvent désormais prendre des mesures préventives pour se protéger des allergies saisonnières et adapter leur comportement et leur traitement éventuel.

LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES POLLENS EST ACCESSIBLE À TOUS SUR LE SITE INTERNET DE L'AGGLOMÉRATION.

Les habitants peuvent consulter les informations en temps réel, mais aussi accéder à une prévision à deux jours, afin de mieux planifier leurs activités en fonction des risques allergiques.

L'agglomération du Gard rhodanien est déterminée à améliorer la qualité de vie des habitants en fournissant des outils concrets comme le capteur pollens. Une importante avancée vers une meilleure compréhension et une meilleure gestion des risques allergiques pour notre région.



Pour connaître en temps réel et une prévision à 2 jours, la concentration et le type de pollens présents sur notre territoire :

gardrhodanien.fr/services/sante/



Ici nos communes

SAINT-GENIÈS-DE-COMOLAS | CHANTIERS D'INSERTION : CRÉATION D'EMPLOIS POUR REDORER NOS COMMUNES.

Visite des chantiers d'insertion réalisée à Saint-Geniès-de-Comolas (muret en pierres avec jardinières intégrées) et restauration du lavoir communal de Saint-Victor-la-Coste.

Les chantiers sont réalisés par l'Association Le Passe Muraille grâce au partenariat : Agglomération, Conseil départemental du Gard et Préfecture du Gard. En 2023, les équipes du Passe Muraille sont intervenues sur 27 communes de l'Agglomération du Gard rhodanien : 24 d'entre elles ont bénéficié de travaux en bâtiment/espaces verts, 5 en communication. 92 personnes ont été salariées en CDDI* sur l'ensemble des équipes du Gard rhodanien. 50 immersions ont été réalisées dans des entreprises du territoire, durant le CDDI, sur des activités variées, en lien avec des métiers en tension. 47% des personnes sorties du chantier en 2023 ont accédé à un emploi ou une formation. Un partenariat gagnant-gagnant et 100% local.



* Contrat à Durée Déterminée d'Insertion



DE FERME EN FERME : L'AGRICULTURE VOUS OUVRE SES PORTES

Rendez-vous les 27 et 28 avril pour la 12ème édition de l'opération de Ferme en Ferme. Le thème de cette année, « Arbres et Biodiversité » sera le moyen de découvrir l'équilibre entre patrimoine naturel et agriculture.

Au programme : Visites, dégustations gratuites, petite restauration fermière, vente de produits fermiers et bio, animations, démonstrations...

Vigne et vins, miel, spiruline, safran, taureaux, chèvres... Plus de 10 fermes du Gard rhodanien vous attendent de 10h à 18h pour vous présenter leur savoir-faire et leur passion !

Organisé par FD CIVAM du Gard, et soutenu par l'Agglomération du Gard rhodanien.

Infos : defermeenferme.com



BAGNOLS-SUR-CÈZE | ATELIER CRÉATIF AU COLLÈGE BERNARD-DE-VENTADOUR

Le service communication de l'Agglomération a animé le 9 février dernier un atelier de création de slogans au collège Bernard-de-Ventadour à Bagnols-sur-Cèze.

À travers des activités participatives, les membres du service ont accompagné la classe de 5e, option EPS, dans l'élaboration de leurs slogans qui décoreront les futurs gobelets réutilisables du collège. Des dessins d'élèves sur le thème de l'écologie ont servi de point de départ pour ce travail d'écriture et seront également présents sur les gobelets. Les visuels ont également été retravaillés informatiquement avec le service communication dans le cadre d'un atelier graphisme.

DONNAT | LE RECYCLAGE FAIT SON FESTIVAL

Les 25 et 26 mai, l'association Arts Musants organise la 14^{ème} édition du Festival Art'récup. Cette manifestation tout public gratuite, pédagogique et festive proposera des manèges, les « recyclos » (vélos recyclés) pour les plus jeunes, mais aussi trois spectacles et une ambiance musicale toute la journée.

La salle d'expo accueillera plus de vingt artistes recycleurs. Fil rouge du weekend, le concours de soudeurs vous permettra d'élire l'artiste qui aura réalisé la plus belle sculpture à partir de déchets métalliques ! Salle de la Péligouse de Donnat - Horaires 10h à 22h le samedi et de 10h à 18h le dimanche - Petite restauration sur place.

Info : 06 85 69 09 53 - artsmusants.com



ÉCO D'EAU

Avec l'arrivée des beaux jours, c'est la saison de la remise en eau des piscines. La vidange complète d'une piscine pour cette remise en eau n'est pas utile, et changer chaque année 1/4 du volume d'eau de la piscine reste suffisant.

En effectuant une vidange partielle, vous faites des économies, préservez l'environnement et la ressource en eau potable fragile.

Il est de plus important de ne pas oublier que le déversement des eaux de vidange de votre bassin ne doit pas se faire dans le réseau d'assainissement des eaux usées.



BAGNOLS-SUR-CÈZE | L'AGGLO RECRUTE !

Samedi 16 mars, pour la première année, l'Agglo organisait un Job dating « stages Bafa » pour le recrutement des stagiaires Bafa de l'été 2024. Une seconde journée se déroulera le samedi 27 avril de 9h à 16h à l'accueil de loisirs Vigan-Brauer de Bagnols-sur-Cèze.

Le 16 mars, 50 jeunes se sont inscrits et 40 ont passé les entretiens pour les 13 centres de loisirs. Les retours ont été très positifs : pour les stagiaires une bonne expérience et le moyen de rencontrer tous les directeurs des ALSH, pour les parents une première expérience vers le monde professionnel, et pour les directeurs une rencontre de profils intéressants et un format « job dating » avec des entretiens courts (10 minutes). Une expérience concluante à développer pour l'année prochaine.



L'actualité du **CODEV***



Le CODEV en congrès national à Nancy

En fin d'année dernière, accueillis par la métropole du Grand Nancy, les CODEV se sont rassemblés sur le thème « Démocratie au quotidien : réconcilier représentation et citoyens ».

Certains ateliers étaient plutôt techniques (formation des techniciens et animateurs des CODEV, partages d'expériences, parité, diversité et inclusion, engagement des jeunes dans les instances participatives, mobilisation des membres, comment faire vivre les propositions des CODEV) et d'autres plus ludiques sur la réduction de l'empreinte carbone ou les enjeux de sobriété foncière.

Des ateliers et tables rondes se sont déroulés sur des sujets d'actualité : la gestion durable de l'eau ; vers un système alimentaire durable : de la fourche à la fourchette ; agir pour une sobriété individuelle et collective ; décarbonation et adaptation au changement climatique ; comment impliquer le citoyen jusqu'à la prise de décision ?

À l'issue de cette rencontre, les participants ont décidé d'interpeller les pouvoirs publics par un manifeste pour dynamiser les CODEV, en formulant 6 propositions :

2 à destination du gouvernement :

- Reconnaître et faire connaître les CODEV
- Renforcer le continuum de qualité démocratique, du local au national

Et 4 à destination des exécutifs intercommunaux :

- Clarifier et consolider la position dans l'intercommunalité pour renforcer sa légitimité
- Améliorer les échanges entre CODEV et intercommunalité
- Donner aux CODEV les ressources nécessaires pour leur permettre d'agir efficacement
- Encourager l'implication des bénévoles



POUR CONTACTER LE CODEV :

Le Conseil de Développement (CODEV) est une instance d'analyse et de réflexion sur des questions d'intérêt commun relatives au territoire.

Vous pouvez échanger directement avec eux sur l'adresse mail :

codev@gardrhodanien.fr

Direct Agglo Trimestriel : n°70 Avr / Mai / Juin 2024
Adresse : Agglomération du Gard rhodanien - 1717 route d'Avignon 30200 Bagnols-sur-Cèze - 04 66 79 01 02
gardrhodanien.fr

Directeur de la publication : Jean Christian REY

Directeur de la Communication : Jérôme Buiguès

Rédaction : Magali Bancel, Maeva Vincent, Sylvain Sauzet et Thierry Perrier (Insightcom)

Service Communication : 04 66 79 01 02, communication@gardrhodanien.fr
Conception graphique et Maquettage : Magali Bancel et Alexandre Bruno (Ohmymotion.fr)

Illustrations et photographies : Blablacar, M. Bancel, S. Sauzet, M. Vincent, J. Buiguès, Provence Occitane, Conseil Départemental du Gard, Adobe Stock, CnCd
Impression : JF Impression - **Distribution :** SOCOM
Quantité : 40 000 exemplaires

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2024
 Magazine d'information de l'Agglomération du Gard rhodanien.
Prochaine parution en Juillet 2024.
 ISSN 2431-4293





La recette de la Cheffe

Karine Evrard



Préparation : 10 mn
Cuisson : 20 mn

INGRÉDIENTS (4 PERS.)

- 8 gros abricots (variété à cuire)
- 100g d'amandes en poudre
- 100g de beurre
- 100g de cassonade
- 3 à 4 gouttes d'huile essentielle de romarin (destinée à la cuisine)
- 4 c. à c. de miel de châtaigner

Préparation

Préchauffer le four à 180°C

Les abricots

Laver et essuyer les abricots, les couper en deux et retirer les noyaux. Répartir quatre oreillons dans des ramequins pour le four. Réserver.

Le crumble

Mélanger les amandes en poudre et la cassonade puis ajouter le beurre fondu au bain-marie et l'huile essentielle de romarin.

Abricots rôtis, crumble amande, miel et romarin

La cuisson

Répartir le crumble sur chaque oreillon et enfourner environ 20 mn. Le crumble doit prendre une jolie teinte dorée.

Le dressage

Sortir les ramequins du four et laisser refroidir quelques instants. Servir dans les plats de cuisson encore tièdes avec par exemple une boule de glace au lait d'amande et le miel en filet sur le crumble.

BELLE DÉGUSTATION !



LE VIN QUI VA BIEN...
Excellence - Laudun Blanc
Côtes du Rhône Villages
Maison Sinnae

Produit sur les coteaux du Camp de César à Laudun par Maison Sinnae et ses coopérateurs engagés dans une démarche collective environnementale pour garantir un avenir responsable.

Ce joli vin aromatique à la robe brillante or pâle parsemée de reflets verts, aux notes de fruits blancs mûrs et boisées apporte une fraîcheur à ce dessert de fin de printemps.



Karine Evrard et Philippe Laget se sont « lancés dans le métier », reconversion oblige, il y a une dizaine d'année. Venu par hasard à La Roque-sur-Cèze afin d'aider un ami, ils ont finalement acheté l'ancienne crêperie en 2014. A la tête du Cèze Grand Rue, Karine est en cuisine et Philippe en salle.

Philippe, nîmois, a aiguisé son sens de l'accueil et du service très jeune au sein la brasserie familiale. Karine, orangeoise, a développé sa passion pour la cuisine auprès de ses parents restaurateurs. Elle affectionne les saveurs exotiques que l'on retrouve dans la cuisine qu'elle aime faire partager. Si Karine et Philippe devaient inscrire une devise sur leur mur ce serait certainement : « La gastronomie est l'art d'utiliser la nourriture pour créer du bonheur ! »

Karine propose une cuisine de saison, rafraîchissante et colorée, à l'image de leur décoration soignée qui donne l'impression d'être en vacances en bord de mer. A l'ardoise, on trouve quatre entrées, plats et desserts, selon l'inspiration et le panier du moment.

Un de ses chefs de prédilection, Juan Arbelaez, lui a d'ailleurs inspiré une de ses recettes fétiches : le Ceviche de dorade ainsi que le Leche de tigre.

Philippe a développé une carte des vins essentiellement locale qui propose aussi quelques vins d'ailleurs.

Karine et Philippe vous accueillent du jeudi au lundi, midi et soir, de mars à novembre au cœur de La-Roque-sur-Cèze.

Restaurant Cèze Grand Rue
10 Grand Rue
30200 La-Roque-sur-Cèze
04 66 82 08 42

GRAN FONDO

PROVENCE OCCITANE



CORNILLON (30)
PARC SAINT NABOR

PARCOURS
75Km
155Km

1000
PARTICIPANTS

SAM
20/04
2024

- MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX
- FOOD-TRUCKS
- ANIMATIONS POUR ENFANTS

DIM
21/04
2024

- GRANDE CYCLOSPORTIVE
- ANIMATIONS POUR ENFANTS
- FOOD-TRUCKS

www.gfprovenceoccitane.com

crédit photo dénivelé challenges ©

